

## ≡ Études ignatiennes

# Pierre-Joseph de Clorivière (1735-1820)

## Jésuite envers et contre tout

↓  
 CHANTAL  
 REYNIER

Exégète,  
 Centre Sèvres, Paris.  
 A récemment  
 publié : *Saint Paul  
 sur les routes du  
 monde romain*  
 (Cerf – Médiaspaul,  
 2009), *Saint Paul,  
 une pensée par jour*  
 (Médiaspaul, 2011),  
*Écritures saintes  
 et parole de Dieu*  
 (Médiaspaul, 2012)  
 et *Prier 15 jours  
 avec Pierre-Joseph  
 de Clorivière*  
 (Nouvelle Cité, 2013).

Dernier article  
 paru dans *Christus* :  
 « Jonas, Jésus et Paul  
 dans la tempête »  
 (n° 243, juillet 2014).

Parlant de Clorivière, le préposé général de la Compagnie écrit en 1816 : « Si ce bon Père vient à mourir, c'en est fait des espérances de la Compagnie en France. »<sup>1</sup> Il lui avait, en effet, confié en 1814 le rétablissement des jésuites. Pierre-Joseph de Clorivière était entré dans la Compagnie soixante ans plus tôt, à l'âge de 21 ans. Ce Malouin avait alors renoncé à une carrière commerciale et maritime toute tracée d'avance.

### \_\_\_\_\_ Jésuite dans la Compagnie

Clorivière prononce ses premiers vœux, le 15 août 1758, alors que les Bourbons s'en prennent violemment à la Compagnie. Quatre ans plus tard, en 1762, les jésuites sont expulsés de France. Les supérieurs laissent aux jeunes gens la possibilité d'être déliés de leurs vœux. Clorivière supplie son provincial de le garder dans la Compagnie : « Ne m'arrachez pas, je vous en prie, d'entre les bras de la meilleure de toutes les mères ; elle m'a souffert jusqu'à présent, malgré toutes mes misères ; je ne crois pas qu'elle prît plaisir à voir qu'on me séparât d'elle dans les temps de son affliction. »<sup>2</sup>

1. ARSJ, Rome, EJPA, Serbata.

2. P.-J. de Clorivière à C. Fleury, 26 juin 1762, dans « La correspondance de P.-J. de Clorivière, s.j., avec C. Fleury, s.j., de 1759 à 1815. De la Compagnie supprimée à la Compagnie restaurée » [Chantal Reynier, éd.], *Archivum Historicum Societatis Iesu*, LXI, 1992, p. 120.

Il s'associe même, avec ses compagnons, à un « complot de vengeance évangélique », dont le but est de prier quotidiennement à la fois pour les ennemis de la Compagnie et pour son rétablissement. Plutôt que d'être infidèle à son institut, Clorivière choisit l'exil dans les Pays-Bas autrichiens où l'impératrice d'Autriche tolère encore les jésuites. Rattaché à la province anglaise dont la plupart des maisons sont sur le continent, il fait ses études de théologie à Liège (1762-1766), alors que la Compagnie est de plus en plus vilipendée en Europe. Il est ordonné prêtre en 1763. Après un troisième An, réduit en raison des circonstances, Clorivière entre dans le ministère. Il séjourne dans trois villes qui représentent autant d'expériences annonciatrices de ses engagements à venir : à Londres, il reçoit des grâces mystiques ; à Gand, il s'implique dans la formation des novices jésuites ; à Bruxelles, il accompagne des bénédictines. En 1773, le pape Clément XIV supprime la Compagnie de Jésus dans le monde. Un an auparavant, Clorivière a prononcé ses grands vœux auxquels il restera fidèle toute sa vie durant.

Pendant sa formation, il est habité par le désir d'être missionnaire au Canada et d'y mourir en martyr. Ce goût est nourri par l'intérêt porté à la Belle Province par la communauté de Louis-le-Grand – Clorivière y a fait sa philosophie – et celle de Liège, en raison notamment des études du père Charlevoix et des échanges avec les jésuites canadiens. Pourtant, Clorivière ne traversera jamais l'océan, mais cet attrait pour les missions l'oblige à penser à l'aune d'un horizon « mondial ».

### — La Société supprimée

La suppression de la Compagnie, dans laquelle il a trouvé une tradition spirituelle, un corps fraternel, une formation culturelle, est pour lui un choc. La fidélité de Clorivière à sa vocation, en dépit de la suppression de l'institution, détermine la suite de sa vie. Expulsé de Bruxelles, il revient en France où il exerce son ministère auprès de différentes communautés religieuses dans la région parisienne, dont les ermites du Mont-Valérien. À la demande de ces derniers, il rédige un traité sur l'oraison, *Prière et oraison*, pétri de son expérience spirituelle de jésuite. Publié en 1802, cet ouvrage devient une référence en la matière.

## ≡ Études ignatiennes

En 1779, l'évêque de Saint-Malo dont il dépend lui confie la paroisse de Paramé, puis le collège-séminaire de Dinan où il se trouve lorsqu'éclate la Révolution. L'État s'en prend notamment aux vœux religieux qu'il interdit et aux ordres qu'il supprime. Le 25 mars 1790, alors qu'il prêche le carême à Dinan, l'ancien jésuite n'hésite pas à défendre publiquement les communautés religieuses. Cela lui vaut d'être arrêté. La politique antichrétienne prend une nouvelle tournure avec le serment exigé des ecclésiastiques que Clorivière refuse de prêter. Il préfère démissionner et songe à quitter la France, non pour fuir, mais pour rejoindre les missions d'Amérique du Nord. Le voilà en effet libre de répondre à l'invitation de son ancien professeur de Liège, le jésuite John Carroll, nommé évêque de Baltimore. Clorivière reçoit l'accord de son évêque, Mgr Cortois de Pressigny. La perspective de retrouver d'anciens compagnons fait germer en lui l'idée de reconstituer la Compagnie au Maryland. Le Saint-Siège, toutefois, ne voit pas cela d'un bon œil. Tandis que, toujours pragmatique, Clorivière prépare son départ pour l'Amérique, un événement, intérieur celui-là, vient changer complètement la donne. En juillet 1790, Clorivière a l'inspiration d'une société religieuse qui vivra, en France et « pourquoi pas dans tout l'univers », au milieu du monde d'une manière innovante en raison des circonstances, sans signe distinctif et sans habitation commune, pour suppléer aux ordres religieux supprimés par l'État. Cette Société du Cœur de Jésus se constitue le 2 février 1791. L'idée lui est venue de faire la même chose pour les femmes, la Société des Filles du Cœur de Marie. Pour mettre en œuvre ces deux sociétés, Clorivière doit rester à Paris aux prises avec la Terreur et les exactions révolutionnaires.

## — La Compagnie sous une autre forme ?

La Société masculine a pour « but unique de promouvoir la vie chrétienne et d'aider au salut du prochain par toutes sortes de services et de travaux »<sup>3</sup>. N'est-ce pas la finalité de la Compagnie ? D'ailleurs, Clorivière espère bien y accueillir quelques anciens jésuites, à la seule condition « qu'ils conservent envers la Compagnie

3. « Plan de la Société des hommes, 1790 », *Documents historiques (1790-1820)*, Paris, 1981, p. 52.

le même attachement ». De fait, « ils seront comme le fondement solide de cette nouvelle Société »<sup>4</sup>. Clorivière voit sa fondation tantôt comme une « extension du plan de saint Ignace », tantôt comme un « rejeton »<sup>5</sup>:

Cette Société serait comme un rejeton de la Société de Jésus ou même, si la chose pouvait être agréable au Saint-Siège, ce serait cette même Société de Jésus sous une autre forme et, s'il était nécessaire, sous un autre nom; et sans être astreinte, quant à l'extérieur, aux mêmes règles, mais pleine du même esprit, tendant à la même fin et se servant, pour y parvenir, des mêmes moyens, pénétrée du même dévouement pour le Siège apostolique, et de la même vénération pour saint Ignace qu'elle regarderait toujours comme son fondateur.<sup>6</sup>

Une telle relation à la Compagnie suscite bien des interrogations chez ceux que Clorivière informe de son plan. D'anciens jésuites l'admirent mais refusent d'y souscrire, d'autres le désapprouvent carrément car ils pensent qu'un tel projet peut porter préjudice au possible rétablissement de la Compagnie<sup>7</sup>. Clorivière, en réfléchissant aux objections, résout cette difficulté:

Si la première de ces deux Sociétés [la Compagnie] était rendue au monde par un effet miraculeux de la bonté toute-puissante de Notre Seigneur [...], la seconde [celle du Cœur de Jésus] pourrait subsister avec elle. Elles s'aideraient mutuellement l'une l'autre comme enfants d'un même père. La seconde respecterait la première comme son aînée et chercherait en elle les lumières dont elle aurait besoin.<sup>8</sup>

4. *Id.*, pp. 52-53.

5. « Commentaire de l'Apocalypse », *Documents historiques*, pp. 17 et 19.

6. « Plan 1790 », *Documents historiques*, p. 52.

7. Celui-ci ne devrait pas tarder, d'autant que des jésuites sont rassemblés en Russie et en Italie.

8. *Sommaire des Constitutions de la Compagnie de Jésus et réflexions*, I, p. 18.

## ≡ Études ignatiennes

## — La tentation paccanariste

Vers 1800, Clorivière apprend qu'un groupe autour de Tournély, puis de Varin, tente, depuis la Révolution, de reconstituer la Compagnie en Autriche. Pie VI leur a demandé de fusionner avec un autre groupe, appelé Compagnie de la foi de Jésus, fondé en 1797 à Rome autour de Paccanari, et approuvé par Pie VI en 1798. En 1799, les deux groupes fusionnent et deviennent la Société des Pères de la foi. Paccanari, ancien militaire et marchand ambulante, personnage trouble et allié à l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, la sœur de l'empereur, en est le supérieur général et se croit appelé à redonner vie à la Compagnie. Clorivière pense alors qu'il peut s'appuyer sur cette Société pour accéder au pape afin d'obtenir la reconnaissance pontificale pour ses propres fondations, tout en distinguant ses œuvres de la Compagnie de la foi. En toute humilité, il pense même qu'une fois ses sociétés érigées en instituts par le pape et une fois nommé un supérieur général, il demandera à « être admis au dernier rang » dans cette Compagnie de la foi<sup>9</sup>, tant elle lui semble proche de la forme de la Compagnie. Or Paccanari intrigue à Rome et le pape lui retire sa confiance. Sa société est laissée de côté au profit des jésuites de la Russie blanche qui, eux, sont considérés comme authentiques.

Clorivière, averti des agissements de Paccanari, coupe les liens avec lui. Dans une lettre à un de ses confrères<sup>10</sup>, il précise l'esprit des fondations, la situation des paccanaristes, le rapport à la Compagnie et les relations avec l'Ordinaire (l'évêque de chaque diocèse). La Société masculine fondée par Clorivière est, dit-il, une extension de la Compagnie dans le clergé séculier qui permet d'insuffler l'esprit ignatien dans ce clergé « avec la perfection des vœux », avec la liberté et la souplesse que donne l'absence de structures propres à une congrégation religieuse. Elle n'entend pas se substituer à la Compagnie.

9. « Mémoire à Pie VII », *Documents historiques*, p. 204.

10. P.-J. de Clorivière à Le Marsis, *Lettres* (François Morlot, éd.), éditions Fatès, Troyes, 1994, pp. 538-545. Elle date sans doute de 1807, l'année où Paccanari est traduit devant le Saint-Office. Il est ensuite emprisonné au château Saint-Ange pendant deux ans. Il s'évade et disparaît avant d'être assassiné.

### — Réintégré dans la Compagnie

Pie VII, en 1801, rétablit la Compagnie, par le bref *Catholicæ Fidei*, en Russie où elle avait survécu et, grâce aux démarches de Joseph Pignatelli<sup>11</sup> qui en sera le premier provincial, dans le royaume des Deux-Siciles par le bref *Per Alias*. Dans la perspective d'un proche rétablissement universel, le pape donne au préposé général Grüber l'autorisation d'intégrer à la Compagnie ceux qui le souhaiteraient. Clorivière fait immédiatement sa demande. En juin 1805, il reçoit la réponse du successeur de Grüber, Antoine Lustyg, alors vicaire général :

Continuez l'établissement que vous avez érigé [les fondations] pour la gloire de Dieu : cela n'empêche pas que vous soyez de notre Compagnie. Si vous voulez même ratifier votre profession, je vous en donne la permission et je vous incorpore à notre province de Russie. <sup>12</sup>

Or, depuis 1804, « l'ex-jésuite est prévenu de conspiration » par Napoléon qui l'accuse de complicité dans l'attentat de la machine infernale qui a failli lui coûter la vie le 24 décembre 1800. Il est emprisonné au Temple et ne sera libéré qu'en 1809. John Carroll l'invite alors à venir aux États-Unis pour travailler à rétablir la Compagnie et devenir le maître des novices ! Le nouveau préposé général, Thaddée Brzozowski, donne son avis à l'intéressé quelques mois plus tard : « Même si je le voulais bien, il ne me paraît cependant pas expédient, surtout à son âge, que votre Révérence aille en Amérique former nos novices ; il lui suffit, là où elle est, de s'occuper selon ses forces de l'œuvre de Dieu entreprise et de pourvoir à sa conservation. »<sup>13</sup> Une fois encore, la France le retient.

### — Chargé du rétablissement en France

En mai 1814, il voit son désir le plus cher se réaliser : le rétablissement de la Compagnie en France. C'est à lui que le préposé général Brzozowski le confie, avant même que ne soit publiée officiellement la bulle *Sollicitudo Omnium Ecclesiarum* (7 août 1814)

11. Voir P. Lécivain, « Joseph Pignatelli (1737-1811), acteur d'une renaissance », *Christus*, n° 235, 2012, pp. 352-360.

12. A. Lustyg à P.-J. de Clorivière, 14-22 juin 1805, *Lettres*, p. 478.

13. T. Brzozowski à P.-J. de Clorivière, juin 1810, *Lettres*, p. 621.

## ≡ Études ignatiennes

qui rétablit universellement la Compagnie. La tâche s'annonce lourde et difficile, comme en témoigne la correspondance entre les deux hommes<sup>14</sup>. Clorivière doit, avant tout, rassembler des personnes suffisamment imprégnées de l'esprit de la Compagnie pour former les quelque soixante-dix candidats qui sont présents dès octobre 1814. La plupart de ses anciens compagnons sont morts. Les survivants, peu nombreux, sont indisponibles pour raisons d'âge et de santé. D'autres sont pris dans des ministères ou bien se trouvent à l'étranger. Ce manque cruel de jésuites expérimentés face aux nombreux candidats pèsera sur le rétablissement.

L'arrivée de Louis XVIII sur le trône en 1814, le retour de Napoléon pour les Cent Jours (de mars à juin 1815) et le second avènement de Louis XVIII (en juillet 1815) introduisent en France une nouvelle organisation autour d'une monarchie qui favorise l'emprise du catholicisme sur la société. Pourtant, ni le gouvernement, ni l'opinion publique ne sont favorables au rétablissement de la Compagnie.

Les lois sur l'enseignement autorisent les évêques à fonder dans les diocèses des écoles pour la formation des jeunes en vue du séminaire dont ils peuvent nommer les responsables. Clorivière y voit l'opportunité de donner aux candidats jésuites un poste d'enseignement qui permette de les former à l'esprit de la Compagnie, dans la discrétion requise par le contexte politique. De 1814 à 1816, six maisons sont ouvertes (Sainte-Anne-d'Auray, Saint-Acheul, Bordeaux, Montmorillon, Soissons et Forcalquier). Ces établissements demeurent précaires, d'une part à cause de la non-reconnaissance du gouvernement et d'autre part à cause du bon vouloir des évêques qui, après leur avoir confié des séminaires, les retirent aux jésuites de crainte qu'ils ne leur enlèvent des vocations. C'est le cas à Soissons.

Clorivière doit aussi affronter des problèmes matériels comme l'afflux d'élèves ou la crise frumentaire de 1816-1817 qui frappe durement la France et affaiblit les pensionnats. Le Général voudrait éviter la multiplication de ces établissements et avoir un vrai noviciat ainsi qu'une maison d'études, mais les conditions juridiques ne le permettent pas. Pourtant Clorivière met tout en œuvre pour

14. « La correspondance de P.-J. de Clorivière avec T. Brzozowski, 1814-1818. Le rétablissement de la Compagnie en France » [Chantal Reynier, éd.], *Archivum Historicum Societatis Iesu*, LXIV, 1995, pp. 83-167.

obtenir une reconnaissance légale du gouvernement afin de former, selon les mots du Général, « une Compagnie de saints et savants ouvriers évangéliques »<sup>15</sup>.

Clorivière est aussi confronté à des problèmes de gouvernement. Certains des hommes qui l'entourent sont issus des Pères de la foi, certains ont vécu longtemps hors de France. Leur manière de faire n'est pas conforme aux usages de la Compagnie et crée des dissensions. Une autre difficulté surgit à cause des frères coadjuteurs que Clorivière fait servir comme domestiques dans les séminaires. Or cette disposition est contraire aux Constitutions. Le Général contraint Clorivière à les remplacer par des domestiques.

Clorivière, pour assurer la plus grande cohésion possible du corps religieux, entreprend de visiter les jésuites dispersés (Soissons, Amiens, Bordeaux, Montmorillon, Nantes, Auray, Laval, Mayenne). En 1816, il parcourt 1 800 km en trois mois. Étant donné les conditions de transport, l'état du réseau routier et l'insécurité – occupation des troupes étrangères, insurrections et jacqueries –, on devine l'énergie nécessaire à ce vieil homme dont le courage force l'admiration. Fidèle aux devoirs de sa charge, Clorivière rend compte de ces visites au Général: « Toutes nos maisons sont sur le pied où elles étaient, mais toujours en butte à la jalousie des malveillants. »<sup>16</sup>

Cette jalousie est excitée par le succès des missions organisées par Clorivière à Laval, en Mayenne, en région parisienne, dans le Centre et en Bretagne. L'enthousiasme qu'elles suscitent, en contribuant à refaire le tissu chrétien de la société française, ne passe pas inaperçu aux yeux des anticléricaux dont l'influence croît en ce début de Restauration et qui réussiront à obtenir l'expulsion des jésuites de France en 1828.

Au terme du mandat, en 1818, Brzozowski décharge Clorivière de ses fonctions et nomme pour lui succéder Aloys Simpson, son ancien co-novice. Clorivière laisse un groupe de jésuites de 66 prêtres, 58 scholastiques et 57 coadjuteurs temporels. Quant à lui, il se retire à la maison des Jésuites, rue des Postes, à Paris, où il meurt le 9 janvier 1820.

15. T. Brzozowski à P.-J. de Clorivière, 20 juin 1817, « Correspondance », p. 139.

16. P.-J. de Clorivière à T. Brzozowski, 26 avril 1817, *op. cit.*, p. 133.

\*\*\*

La Compagnie de Jésus est le fil conducteur de la vie et de l'œuvre de Pierre-Joseph de Clorivière. Il se montre, à travers sa correspondance et son œuvre écrite, un maître dans l'art du discernement. Il accomplit le rétablissement de la Compagnie avec une grande liberté spirituelle, face aux réalités juridiques, financières, économiques et ecclésiales. S'il s'écarte, quelque peu et pour un temps, de la forme des Constitutions, il veille cependant à ne jamais s'écarter de leur esprit. Sa stratégie relève de sa fidélité à sa vocation de jésuite et de son pragmatisme, et aussi de son expérience de fondateur sous la Révolution. Clorivière, s'il est un survivant des temps de l'Ancien Régime, n'est pas un nostalgique du passé. Il permet que la Compagnie soit rétablie selon l'esprit de saint Ignace en s'adaptant aux circonstances, afin que la vocation de la Compagnie ne manque pas à l'Église. Malgré leurs divergences sur certains points, le Général lui rend un bel hommage: « C'est une disposition particulière de la divine Providence qui vous a conservé pour opérer le rétablissement de la Compagnie en France. »<sup>17</sup>

---

17. T. Brzozowski à P.-J. de Clorivière, 30 mars 1817, *op. cit.*, p. 132.